



POLE ANIMATION Service Animation Sportive

Tél: 0590 21 49 29

LES MATINEES SPORTIVES « SÉNIORS »

FICHE D'INSCRIPTION

Horaires: 8h à 10h

Lundi 11 au vendredi 15 Mars

NOM	PRENOM			
Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin	Date de naissance ://			
Adresse :				
CP : VILLE :	Tél.://			
PERSONNE A F	PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE			
Personne 1 :	Personne 2 :			
NOM	NOM			
PRENOM				
Tél. Dom ://////	Tél. Dom :////			
Tél. Prof :////	Tél. Prof ://///			
Tél. Portable :///	// Tél. Portable:////			
<u>RESERVÉ À L'ADMINISTRATION</u> :				
☐ Assurance en responsabilité civile	☐ Justificatif de domicile. ☐ Règlement intérieur signé			
☐ Certificat médical	☐ Décharge Assurance Responsabilité civile			
	☐ Décharge Certificat Médical			

AUTORISATIONS

Fait à Sainte-Anne, le	Signature			
Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur	r et m'engage à le respecter.			
☐ Autorise le Responsable du dispositif à me faire soigner en cas d'urgence.				
ou site internet de la Mairie.				
mon enfant pour parution dans les brochures, bulletin	ns municipaux, réseaux sociaux			
☐ Autorise la Mairie de Sainte-Anne à réaliser et utiliser	des photographies où apparaît			
☐ Déclare vouloir participer aux activités sportives propo	osées.			
☐ Déclare ne présente aucune contre-indication à la prat	ique sportive.			
☐ Déclare exacts les renseignements portés sur cette fic	he.			
Cochez les cases :				
Je soussigné (e) :	_			

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions aux activités sportives séniores proposées par le Service Animation Sportive de la Commune de Sainte-Anne (terrestres, aquatiques et nautiques). Les données enregistrées sont conservées pendant deux années. Elles sont réservées à l'usage du service concerné et ne pourront être transmises à aucune autre structure interne ou externe à la Commune de Sainte-Anne. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès à vos données, d'un droit de rectification ou d'effacement de celles-ci. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant à la Déléguée à la protection des données personnelles de la Commune de Sainte-Anne, Hôtel de Ville, Place Schœlcher, 97180 SAINTE-ANNE (Madame Nadine LYCAON-Téléphone: 0590.85.48.79 – dpd@ville-sainteanne.fr)